

Pêcheries

permis de trois, quatre ou cinq tonnes, ils demandent un permis de 15 tonnes et ils doivent ensuite acheter une couple d'attirails de pêche. Ils pêchent à la traîne et à la seine. Cela cause des problèmes parce que cela entraîne une très grosse mise de fond dans ce secteur. Le ministre doit accorder une audience aux pêcheurs, pas seulement à ses chefs de service sur la côte ouest, mais aux pêcheurs pour qu'ils puissent lui exposer leurs idées.

On a même dit qu'il avait été question de délimiter des surfaces de pêche. Monsieur l'Orateur, la chose est impossible étant donné ce genre d'activité. Les pêcheurs ne peuvent comprendre qu'on puisse les confiner à une portion de la surface marine. Les poissons n'obéissent pas au règlement: ils s'en fichent. Ils vont du nord au sud, de gauche à droite, et le pêcheur doit pouvoir les poursuivre en toute liberté sinon la pêche sera mauvaise.

Il y a aussi le problème des pêcheurs amateurs qui sont très mécontents aussi. Selon le communiqué, il était question de réglementer la pêche sportive et de réduire le nombre de prises. Puisque la majeure partie de la pêche sportive se déroule sur la passage intérieur, les amateurs attrapent près de 5/7 des saumons chinook de l'endroit et ce sont surtout des petits. On parle des 5/7 simplement pour faire ressortir à quel point les pêcheurs amateurs peuvent contribuer à décimer le chinook. Je crois que c'est une façon injuste d'aborder l'ensemble de la question. Le pêcheur de métier l'admet d'ailleurs.

La pêche au chinook est importante et ne se limite pas au passage intérieur. Puisque les pêcheurs amateurs attrapent des poissons de 3, 4, 5 et 6 livres, pourquoi ne serait-il pas possible d'utiliser un plus gros hameçon pour en attraper de plus gros. Les résultats seraient peut-être moins satisfaisants, mais un pêcheur ne va pas toujours à la pêche simplement pour attraper du poisson; il veut se détendre et c'est une double satisfaction si la pêche est bonne. Aussi, les amateurs de la côte ouest contestent-ils autant que les pêcheurs de métier.

Quand notre groupe parlementaire s'est réuni sur la côte ouest, on nous a signalé un autre aspect de la pêche sportive, la conserve sportive. Les amateurs de pêche—si on peut les appeler ainsi—viennent des États-Unis en grand nombre, montent à bord d'un grand yacht avec leurs agrès et attrapent des quantités considérables de poissons, les font cuire à bord, les mettent en boîtes et retournent aux États-Unis avec leurs prises déjà en conserve. Cela n'est plus du sport. Ce n'est pas de la pêche d'amateur et je suis certain que le ministre est de cet avis. Il doit y avoir un moyen de mettre le holà à ce genre d'activité. Tout pêcheur sportif digne de ce nom devrait se contenter de lancer ou de traîner une ligne et d'essayer de ramener sa prise sur la rive. Toute cette histoire de venir pêcher des quantités commerciales et de repartir avec les poissons en boîte est une monstrueuse attaque contre nos ressources. Je ne sais pas si le ministre connaît l'étendue de cette pratique; je suppose qu'elle est largement répandue. Il faut y mettre fin.

● (2030)

Les pêcheurs de la côte ouest sont aux prises avec un autre problème, soit les avantages spéciaux accordés aux pêcheurs indiens. Je crois qu'il ne paient que \$10 pour un permis alors que les blancs paient \$2,000. Je signale que ce sont des blancs

qui travaillent sur les bateaux des Indiens. Les pêcheurs indiens ont un grand avantage puisque leur permis ne leur coûte que \$10 alors que leurs concurrents doivent payer \$2,000. Il est vrai que les autochtones ont des droits en vertu des traités mais cette aide visait certainement à les aider à embaucher des autochtones; elle n'était pas censée les inciter à embaucher des blancs qu'ils recrutaient dans les syndicats.

On pourrait parler d'autres questions importantes. Je n'ai pas parlé du programme de protection du saumon. J'ai l'impression que nous n'instaurerons pas le programme de protection du saumon tant qu'il n'y aura pas d'accord réciproque. Une fois que nous aurons négocié un traité réciproque, nous serons sûrs de pouvoir profiter du poisson pondu dans nos eaux, soit naturellement, soit dans le cadre du programme de protection du saumon. J'ignore où en est le programme à l'heure actuelle, mais j'imagine qu'il est à peu près en plan.

Je ne parlerai pas de la pollution. Mon collègue qui vient de se rasseoir en parlera certainement. La seule question relative à la pollution dont je veux traiter aujourd'hui et sur laquelle je m'étendrai davantage une autre fois, parce que je vois que mon temps est presque écoulé, c'est la question de l'itinéraire Kitimat pour les pétroliers. J'ai peur des dommages qu'on peut causer dans la région.

Des voix: Bravo!

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Merci. J'ai peur des dommages qu'on peut causer dans la région si l'on décide de transformer Kitimat en superport. Espérons que ce ne sera pas le cas.

M. Hugh A. Anderson (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, j'aimerais d'abord féliciter le ministre des Pêches et de l'Environnement (M. LeBlanc) de l'excellent travail qu'il a accompli ces trois dernières années et d'avoir présenté le bill modificatif à l'étude. Qu'ils représentent l'est du Canada, l'Ontario, le Québec ou la Colombie-Britannique, tous les députés conviendront sans doute que le ministre a traité tous les pêcheurs équitablement. Il a essayé de favoriser les pêcheurs et non les grosses compagnies de pêche ou les groupes financiers. Il a montré qu'il voulait aider les petits pêcheurs du Canada. Je l'en félicite et je le félicite aussi d'avoir présenté le bill et d'avoir accompli un excellent travail ces dernières années.

J'appuie le bill, mais je signale que j'ai l'intention de soulever une ou deux questions pendant l'étude au comité. J'espère que les députés feront en sorte que le bill, y soit renvoyé rapidement afin qu'on puisse établir les règlements nécessaires le plus tôt possible. Je crois savoir que la B.C. Wildlife Federation a indiqué qu'elle souhaitait que le bill soit adopté le plus tôt possible. Elle m'a signalé qu'elle était entièrement d'accord avec les amendements qu'il prévoit.

Je demande au ministre de suivre le précédent établi l'année dernière par le ministre de la Justice (M. Basford) en permettant que les règlements soient présentés aux membres du comité. Qu'il nous les montre quand nous serons en comité. Nous voulons étudier les règlements en même temps que le bill. Cela nous permettrait peut-être d'étudier et d'adopter rapidement cette mesure.